Chimie du végétal, panorama de 4 molécules d'intérêt

5 septembre 2013

La synthèse de l'étude *La chimie du végétal, une valorisation non-alimentaire et non-énergétique de la biomasse,* réalisée par Alcimed pour FranceAgriMer, dresse un état des lieux pour 4 molécules biosourcées : éthanol, acide succinique, acide acrylique et linalol. Cette analyse par filière met en lumière leurs enjeux propres, dans l'objectif de mieux en appréhender les évolutions possibles.

L'éthanol est une molécule issue à 98% de la biomasse en France (17,6 Mhl en 2011). Principalement à vocation énergétique (66% de la production biosourcée), elle a un potentiel de développement dans les industries pharmaceutiques et chimiques à la condition d'une baisse des coûts de production. Ces opportunités futures reposeraient principalement sur les ressources lignocellulosiques.

Le linalol est un composant des huiles essentielles de lavande et de lavandin, dont la France est le premier producteur mondial (respectivement 80 t/an et 1100 t/an). L'enjeu est le maintien des débouchés actuels sur un marché très concurrentiel, qui fait appel à d'autres voies d'obtention : extraction à partir d'autres sources de biomasse (bois de rose, de hô) et synthèse chimique (pin, pétrole).

Pour les acides succinique et acrylique, les molécules présentes sur les marchés sont d'origine pétrochimique. Dans le premier cas, le développement de projets de production à partir d'amidon végétal (R&D en France et industriels hors-Europe) ouvre la perspective d'un élargissement du champ d'application, aujourd'hui restreint aux produits à haute valeur ajoutée. Le recours aux produits biosourcés permettrait une baisse des coûts de production, conséquemment du prix de vente. Quant à l'acide acrylique, deux voies de production biosourcée sont en développement pour faire face au prix élevé de la matière première (propylène) et à la demande d'un produit plus respectueux de l'environnement par les clients. À noter que la production mondiale avoisine les 4 millions de tonnes par an, pour un chiffre d'affaires compris entre 9 et 11,5 milliards d'euros.

Pour FranceAgriMer, cette étude « constitue une base devant permettre à terme de disposer de données supplémentaires concernant la mobilisation de tonnages des matières agricoles, sylvicoles et des surfaces correspondantes afin d'anticiper d'éventuels conflits d'usage ».

Elise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : FranceAgriMer